

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

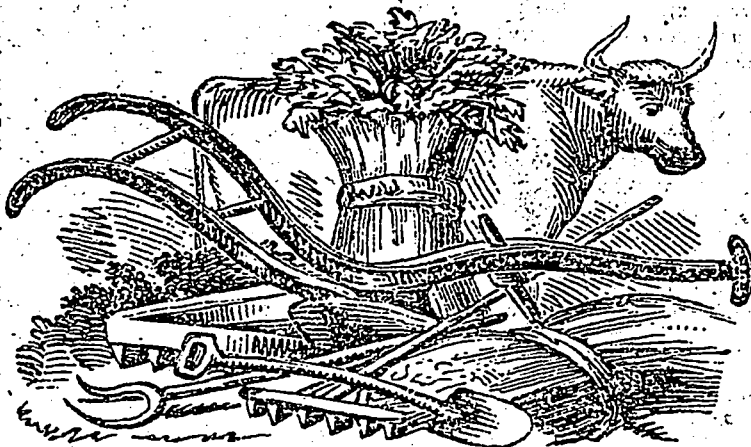
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Plan de culture.

Revue de la Semaine : Rapport de M. S. Wilnot sur les établissements de pisciculture pour la reproduction du saumon. — Projet du Gouvernement Fédéral d'ouvrir un de ces établissements sur la Rivière-Ouelle; dans le comté de Kamouraska on est généralement d'opinion que ce projet doit être ajourné et qu'on ne doit pas mettre d'entraves au fonctionnement des moulins à scie de M.M. King. — Coup-d'œil sur les projets du catholicisme en Angleterre. — L'élévation de Mgr. Manning au cardinalat est vue avec faveur même par les protestants.

Sujets divers : Feuilleton de la Gazette des Campagnes — Leçon d'agriculture, par M. E. A. Barnard. — Dégénérescence, causes et moyens préventifs de la luzerne. — Les chancres des arbres. — L'astro des moutons. — Animaux morts déposés dans les champs ou sur les chemins.

Petite chronique : Détresse à Madawaska. — Le lait destiné à l'alimentation parisienne.

Recettes : Bière économique avec des cossus de pole verts. — Papier à dérouiller le fer et l'acier.

CAUSERIE AGRICOLE

PLAN DE CULTURE.

Nous donnons le nom de plan de culture au mode particulier au moyen duquel on dirige chacune des branches dont se compose l'économie agricole, et à la combinaison théorique et pratique qui doit servir le plus immédiatement à tirer des fruits de la terre.

Sous le point de vue agricole un plan de culture doit être en harmonie avec le climat général du pays; c'est-à-dire que dans la rotation, on ne doit pas faire entrer, par exemple des plantes qui, dans la localité ou à cette latitude, ne parviennent pas à maturité ou qui ne peuvent pendant la durée du temps favorable à la végétation, atteindre tout leur développement; celles qui craignent une surabondance d'hu-

midité, des chaleurs et des sécheresses prolongées, des vents violents, froids, humides, desséchants, des hivers rudes et prolongés, des gelées du printemps, etc. C'est faute d'avoir égard à ces circonstances que des cultivateurs qui débutent, ou ceux qui n'ont point étudié avec un soin convenable la localité qu'ils habitent, voient souvent échouer des plans qui du reste paraissent bien conçus, tandis que le praticien habile, qui a observé avec soin les influences climatériques sur les végétations utiles, tombe rarement dans cette erreur.

Un plan de culture bien étudié ne peut admettre dans la rotation que des plantes qui prospèrent dans le sol auquel on les confie; et, ici, il ne s'agit pas d'obtenir des récoltes passables de plantes dans des terrains qui ne leur conviennent pas, mais les récoltes les plus abondantes possibles dans un terrain bien adapté à chaque culture. C'est ainsi qu'un cultivateur éclairé consultera, avant d'établir son plan de culture, les caractères chimiques et physiques de ses terres; que parmi ses derniers il s'attachera surtout à déterminer la ténacité du sol, son état d'ameublissement, son humidité, sa faculté plus ou moins grande de conserver la chaleur, ses propriétés pour absorber l'humidité atmosphérique, la quantité d'humus qu'il contient, la nature, la richesse et la perméabilité du sous-sol, et déterminera enfin à quelle division et à quelle classe elles appartiennent.

Un plan de culture doit encore prendre en considération : 1o. l'épaisseur de la couche arable, puisqu'on sait qu'une terre qui n'a pas une profondeur suffisante ne peut admettre dans la rotation des plantés qui, comme les navets, les choux, les betteraves, etc., vont chercher jusqu'à douze, quinze, et seize pouces les éléments de leur nutrition; 2o. l'étendue du domaine. Personne n'ignore que les petites fermes sont souvent exploitées avec bien plus de soin que les grandes; 3o. l'espèce de bétail qu'on élève, entretien ou engraisse; puisque les récoltes qui sont destinées à la nourriture des bêtes de rente doivent être adoptées à l'espèce qui doit les consommer et au régime qu'on lui fait suivre; 4o. le mode

Publié par M. F. Bougeault
Pointe-Claire

de gouvernement du bétail. Dans les établissements où l'on consacre une certaine partie des terres à des pâturages permanents et où les bestiaux qui pâturent une partie de l'année, détruisent par ce mode d'alimentation une portion notable des produits du sol, on conçoit facilement que, là, on doit adopter, pour les terres exploitées à la charrue, un assolement tout autre que dans ceux où les animaux, soumis à une stabulation permanente, sont nourris avec les produits récoltés sur des prairies artificielles ou permanentes, ou des récoltes de racines ou de tubercules; 5o. l'étendue des prairies et pâturages qui fournissent des aliments pour le bétail et modifient sur les terres arables de la ferme, soit sous le rapport des soles à grains aux soles fourragères, soit enfin la rotation elle-même et les plantes qu'on y fait entrer; 6o. enfin, la facilité de se procurer au dehors et à bon compte des aliments pour le bétail ou des engrais, qui apporte aussi des changements matériels fort importants dans l'étendue réciproque des soles consacrées à des cultures diverses ou dans les plantes mêmes qui se succèdent sur le même terrain.

Un plan de culture doit être calculé de manière à entretenir la propreté du sol par une combinaison judicieuse de la jachère, des récoltes sarclées qui la remplacent jusqu'à un certain point, et de la culture des plantes qui étouffent les mauvaises herbes, avec les cultures qui tendent à favoriser la multiplication de celles-ci. Si les terres n'étaient pas encore dans un état satisfaisant de propreté, le plan doit être alors combiné pour amener ce résultat le plus promptement possible.

Un bon plan de culture doit être tel qu'il permette d'entretenir la fécondité de la terre ou même qu'il l'accroisse quand la terre n'a pas encore acquis toute la richesse que comporte la classe à laquelle elle appartient.

Enfin, un bon plan de culture doit satisfaire à la théorie chimique des assolements.

Les conditions que doit remplir un plan de culture, sous le point de vue administratif peuvent, si on veut, être distinguées en conditions économiques et conditions commerciales.

Sous le rapport économique, le plan doit être combiné de telle façon qu'il donne: 1o. les récoltes les plus abondantes possibles sur une étendue de terrain donnée; 2o. les récoltes les plus certaines. Ces deux conditions sont ordinairement remplies, quand on a observé avec sagacité celles que nous avons considérées comme purement agricoles; 3o. les récoltes qui donnent le produit net le plus considérable. Il ne suffit pas d'augmenter le produit brut d'un domaine, mais bien d'accroître le produit net qui est la source réelle des bénéfices et ainsi que le dit un habile praticien " la principale pierre de touche du mérite d'un plan de culture. On accroît le produit net lorsque le plan, remplissant toutes les conditions exposées précédemment, on obtient d'une même surface et pour les mêmes frais de production des produits plus abondants, plus parfaits et d'une plus haute valeur; lorsqu'on combine ce plan de manière à obtenir sans beaucoup de frais et sans diminuer la fécondité de la terre des récoltes multiples ou le retour plus fréquent des végétaux vivement transformables en d'autres produits recherchés et à un débit facile, etc.

Le plan de culture ne doit pas seulement avoir ou vue de donner une récolte abondante, certaine et qui fournit le produit net le plus élevé pendant une année seulement, ces avantages doivent être permanents et s'étendre à toute la période de l'assolement pour un fermier et indéfiniment pour le propriétaire d'une terre.

Un plan de culture doit en outre être applicable dans la pratique et d'une facile exécution. Pour cela, il est nécessaire qu'il remplisse les conditions ci-après:

1o. Être en rapport avec les capitaux de l'entrepreneur, mesurés d'après l'étendue de terrain qu'il cultive. Tout cultivateur sait en effet que, pour une surface de terrain donnée, il faut bien plus de capitaux quand on adopte un plan de culture alternatif que dans le système triennal, et que plus il entre dans le nombre déterminé d'années de l'assolement de plantes précieuses et épuisantes, plus il est nécessaire de faire d'avance à la production.

2o. L'adopter à l'état numérique, intellectuel et au degré d'instruction des populations agricoles. Partout, en effet, où se fait sentir le manque de bras, comme c'est le cas dans le plus grand nombre de nos paroisses, il est difficile de mettre fructueusement à exécution un plan où les travaux de culture sont multipliés et nombreux; on éprouve encore fréquemment des difficultés presque insurmontables quand ce plan exige des travaux qui sont au-dessus de l'intelligence ou des connaissances pratiques des serviteurs ou des manufacturiers du pays, et, sous ce rapport, on doit quelquefois tenir compte de leurs préjugés, de leur entêtement et souvent même de leur malveillance.

3o Satisfaire à certaines exigences de localité. Ainsi on ne peut adopter le même plan de culture pour une ferme en pays de plaine, où les travaux sont faciles, les transports aisés et rapides, et pour une autre ferme en pays élevé où les engrais sont difficiles à transporter et la récolte des plantes encombrantes est très pénible; pour les établissements où les arrosages peuvent se pratiquer à peu de frais et ceux où cette faculté est interdite, pour ceux où les salaires ou certains frais de production sont très élevés, ce qui force à renoncer à certaines cultures qui exigent de nombreuses façons, et ceux où ils sont à bas prix; pour les domaines où les instruments d'agriculture sont grossiers et imparfaits et ceux où ils sont établis d'après de bons principes; pour ceux où les bâtiments d'exploitation sont insuffisants, mal distribués, incommodes, et où certaines récoltes peuvent éprouver des avaries considérables, et ceux où les constructions ne présentent pas ces défauts; pour ceux où les haux n'ont qu'une durée très limitée et ceux où ils ont un plus long terme, etc. Enfin un plan doit se plier à certaines circonstances de localité que la pratique et des observations attentives ont constaté d'une manière authentique.

4o. Se prêter à la bonne distribution des travaux dans le cours de l'année; c'est à dire à ce que les travaux qu'exige chaque récolte ne nuisent pas à ceux qui sont nécessaires à une autre, et en outre à ce que ces travaux soient repartis d'une manière à peu près égale et régulière sur toutes les saisons de l'année.

On ne doit pas non plus négliger d'envisager un plan sous le rapport des facilités qu'il peut offrir pour établir sur le domaine la division du travail quand elle est possible.

5o. Enfin il doit être en rapport avec le degré d'intelligence et les connaissances du cultivateur. Un cultivateur, on effet, qui manque de la plupart des connaissances agricoles et des dispositions personnelles qui mettent en état de diriger avec quelque espoir de succès une exploitation agricole, ne peut faire choix d'un plan de culture savant où il se trouverait arrêté à chaque pas par des difficultés qu'il ne pourrait résoudre ou des obstacles que son ignorance ne lui permettrait pas vaincre, et dans les moins duquel l'assolement le mieux conçu pourrait bien ne donner que des produits médiocres ou même entraîner à des pertes,

L'ignorance des principes de l'administration agricole s'oppose aussi souvent à ce qu'on puisse formuler et mettre en exécution un bon plan de culture, ou à ce qu'on puisse se rendre un compte exact de la marche qu'on suit et des modifications qu'il faut y apporter et dont on est susceptible.

Passons maintenant aux conditions qui paraissent prédominamment commerciales et auxquels le plan de culture doit se conformer.

D'abord un plan de culture doit être basé sur les besoins du pays. Ces besoins se révèlent à l'agriculteur par la demande et l'écoulement de ses produits. Plus un produit est d'un emploi général dans un pays, plus on y attache un prix élevé, et plus aussi l'agriculteur peut espérer de trouver un écoulement sûr, rapide et avantageux pour le produit de cette nature qu'il a créé. Une population consomme d'autant plus de produits qu'elle est plus nombreuse, plus riche et plus industrieuse; et un produit peut être d'autant plus riche et plus varié qu'on est placé au sein d'une population qui présente ces caractères et que des hommes, des animaux, des usines, des manufactures, des fabriques, des commerçants qui trafiquent avec les pays étrangers, y consomment plus de denrées et une plus grande variété de produits agricoles.

Sous le point de vue commercial, il importe que les plantes qui entrent dans la rotation donnent, soit brutes, soit après les transformations qu'elles ont subies entre les mains du cultivateur, le plus gros profit net; qu'elles soient d'une vente constante, certaine, d'un prix généralement ferme, ou qui oscille dans d'étroites limites, et qu'elles puissent être vendues, la plupart du temps, aux individus les plus solvables.

Enfin, certaines considérations sur l'état économique et administratif du pays peuvent motiver des altérations dans un plan de culture, toujours néanmoins au point de vue commercial. Ainsi des voies de communication peu nombreuses, mal entretenues, en mauvais état; des marchés mal placés, trop éloignés, mal fréquentés, des mesures fiscales trop onéreuses pour certains produits, etc., peuvent tantôt faire établir un plan de culture où domine la production animale, tantôt ramener au contraire à la production végétale, ou faire établir entre elles un certain équilibre ou un rapport qui peut varier de bien des manières différentes. Enfin, sous ce rapport, le plan de cultiver doit être tel que la terre bien préparée, en toute saison, soit propre à recevoir, soit des végétaux de commerce, soit des plantes destinées à la nourriture des hommes ou des animaux, et toujours disposée à se prêter dans un court délai à toutes les modifications dans le plan que nécessitent des besoins, des goûts ou des habitudes nouvelles dans la population, ou des débouchés nouveaux.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous avons entre les mains le *Report of the Commissioner of Fisheries of Canada*. La traduction française que le Département des Pêcheries a coutume de nous adresser ne nous est pas encore parvenue.

Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le *Rapport Spécial* que M. Samuel Wilmot, officier des Pêcheries, a fait sur l'opportunité d'établir une pisciculture dans la Rivière-Ouelle, et sur les moyens de populer de saumon cette belle grande rivière.

M. Wilmot a l'air de s'occuper tout spécialement de pisciculture; ses observations et réflexions paraissent bien ju-

dicieuses, pourvu qu'on se mette à son point de vue. Au reste, le lecteur pourra en juger par les extraits que nous reproduisons et dont nous empruntons la traduction à l'*Événement*.

" Il y a actuellement en Canada cinq établissements de pisciculture pour la reproduction du saumon. Quatre de ces établissements sont en pleine opération et fonctionnent d'une manière satisfaisante; le cinquième est également achevé, mais pour des raisons incontrôlables il ne pourra pas donner pendant cette saison des résultats aussi satisfaisants que les autres.

" Les établissements pour la reproduction du saumon, que je viens de mentionner, sont situés à des endroits très-éloignés les uns des autres, savoir: — Le premier ou l'établissement originaire (dont les expériences heureuses ont déterminé la construction des autres) est situé à Newcastle, dans la province d'Ontario. Le deuxième se trouve sur la rivière Ristigouche, entre les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Le troisième est sur la rivière Miramichi, au Nouveau Brunswick. Le quatrième à Gaspé, et le cinquième à Tadoussac, dans la province de Québec."

M. Wilmot fait ensuite connaître ces divers établissements, les avantages qu'on en retire, les améliorations qu'il reste à apporter, etc.

Enfin il parle de la Rivière Ouelle dans les termes suivants:

" Ayant reçu instruction de votre département, de visiter la Rivière Ouelle pour m'assurer s'il y aurait possibilité d'en faire une rivière propre à la culture et à la reproduction du saumon, dans le cas où ces eaux seraient de nouveau peuplées par les voies naturelles ou artificielles de la propagation, et après avoir visité cette rivière, je vous prie de me permettre de vous présenter le rapport suivant:

" La Rivière-Ouelle se décharge dans le St. Laurent du côté sud, à environ quatre-vingt dix milles en bas de Québec. Parti de son confluent avec le St. Laurent et allant en montant, j'en fis un examen minutieux, afin de me former une idée exacte de son caractère et des principaux traits qui la distinguent. Sur un parcours d'à peu près douze à quatorze milles cette rivière est extrêmement sinueuse, et serpente par mille détours à travers une étendue de terre très-riche et très-fertile. Les marées du St. Laurent s'y font sentir jusqu'à environ quatre milles en montant le courant de la rivière; à moins d'être arrêté par des chaussées de moulins qui font refluer ses eaux, elle est rapide et roule sur un lit de gravier et de cailloux. Sur cet espace on rencontre deux moulins à farine, un moulin à carder, et plusieurs moulins à scie, tous mus par des pouvoirs d'eau qu'alimente la rivière. Les moulins à farine sont les premiers qu'on rencontre; à environ dix ou douze milles plus haut se trouvent les moulins à scie dont le plus grand et le plus important est celui des Messieurs King, qui sont les principaux fabricants de bois de sciage sur cette rivière. Au-delà de ces moulins à scie on m'informa qu'il n'existait pas sur la rivière d'autres obstacles créés par l'industrie, qui pussent empêcher le saumon ou tout autre poisson de passer pour remonter dans l'intérieur.

" D'après les renseignements que j'ai obtenus des personnes les plus intelligentes et les plus dignes de confiance demeurant sur les bords de cette rivière, j'ai su que dans le passé le saumon fréquentait la Rivière-Ouelle par bandes nombreuses, remontant à une grande distance dans l'intérieur du pays, mais que depuis nombre d'années le poisson avait abandonné entièrement les eaux de cette rivière, et qu'on y connaissait plus le saumon qu'à titre de souvenir

du temps passé. Je découvris également que la disparition de ce poisson, qui faisait anciennement la richesse de cette rivière, était due aux mêmes causes qui s'étaient fait sentir dans d'autres parties du pays, c'est-à-dire aux barrières infranchissables, comme les chaussées, qu'on avait érigées par ses rives et qui empêchaient le saumon de se rendre à ses frayères, ainsi qu'à la pratique de le pêcher aux rets, de le tuer au dard et à toute autre coutume barbare de le prendre lorsqu'il est jeune ou pendant la saison du frai. Les deux principaux obstacles qui s'opposent aujourd'hui à la reproduction du saumon dans la Rivière Ouelle, sont la chaussée du moulin des MM. King ainsi que la quantité immense de bran de scie et d'autres débris que l'on jette constamment de ce moulin dans les eaux de la rivière. Le premier de ces obstacles forme une barrière infranchissable qui empêche le poisson de remonter au-delà, et quant au second, le saumon lui est absolument antipathique et évite le frai. Les gaz nuisibles et autres matières délétères, qui sont le produit de ces dépôts immenses de bran de scie et de débris que l'on jette du moulin dans la rivière, en infectent tellement les eaux que les salmonoides ou autres variétés plus recherchées du saumon s'abstiennent de les fréquenter. Dans le cas où l'on jugera opportun de peupler de nouveau cette rivière de saumons ou d'autres poissons d'un prix élevé, il sera absolument nécessaire que l'on fasse observer strictement les lois de pêche relativement aux époques de prohibition, que l'on donne un passage libre au poisson qui voudra remonter dans la rivière, et que l'on empêche le bran de scie et autres matières nuisibles d'y passer ou d'y être jetés.

"D'après l'examen que j'ai fait moi-même, et d'après les renseignements que j'ai puisés à diverses sources, je suis d'avis que si l'on appliquait à la Rivière Ouelle le mode artificiel pour la propagation du poisson, on pourrait, en peu d'années, repeupler cette rivière de saumons au point de pouvoir offrir aux habitants de cette partie du pays des denrées alimentaires plus considérables et des ressources commerciales plus étendues."

Nous n'avons rien à dire personnellement contre les suggestions de M. Wilmot. Seulement, ce que nous savons c'est qu'un grand nombre de citoyens de St. Patrice, paroisse où se trouvent les moulins à force des MM. King, et des paroisses voisines, sont d'avis que les mesures que l'on se propose de prendre pour cultiver le poisson dans la Rivière Ouelle devraient être retardées pendant plusieurs années encore. Il leur semble que le projet d'établir une telle industrie ne devrait pas s'exécuter au détriment des établissements florissants des MM. King, qui existent depuis plusieurs années déjà, et dont tout le comté de Kamouraska et une grande portion du comté de l'Islet tire les plus grands avantages. Si donc les obligations que l'on veut imposer aux MM. King offrent des difficultés telles que ces Messieurs se voient dans la nécessité de transporter ailleurs leurs belles exploitations, on s'accorde assez généralement à penser que ce n'est pas si tôt que le bas prix des denrées alimentaires et les ressources commerciales fournies par la pisciculture projetée pourront compenser la perte que feront les paroisses de St. Patrice, de la Rivière Ouelle, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Ste. Anne de la Pocatière et autres paroisses du comté de Kamouraska.

— L'élévation au cardinalat de Mgr Manning, archevêque de Westminster, en Angleterre, attire beaucoup l'attention sur le développement de la religion catholique dans cette grande forteresse du protestantisme. Nous avons déjà eu occasion de faire connaître à nos lecteurs qu'elles furent les

commencements de la réhabilitation au catholicisme des fanatiques enfants de la riche Albion. Nous leur avons parlé du noble Ignace Spencer, martyr de son dévouement et de sa charité pour sa patrie; d'Ignace Spenoer dont l'unique pensée pendant sa laborieuse existence a été la conversion au catholicisme de ses malheureux compatriotes.

Les victoires de Spenoer sur le protestantisme furent éclatantes; le mouvement de conversions qu'il réussit à établir dépassa de beaucoup ses espérances; c'est à lui que les Newman, les Faber, les Manning, etc., doivent le bonheur d'être entrés au sein de la véritable Eglise.

En 1850, Pie IX put rétablir la hiérarchie catholique dans l'Angleterre à la tête de laquelle il plaça l'illustre cardinal Wiseman.

Aujourd'hui, dans cet antique château-fort de l'Eglise prétendue réformée, le catholicisme donne les preuves les plus éclatantes de sa vitalité; les diocèses sont constitués, de nombreuses églises se sont élevées et s'élèvent tous les jours; des écoles, des collèges sont ouverts à la jeunesse; les ordres religieux d'hommes et de femmes travaillent à l'évangélisation du pays et au soulagement des pauvres; les amoureux catholiques sont reçus dans les prisons et les conversions se multiplient.

On ignore, dit M. J. Chantrel, le nombre des catholiques qui se trouvent maintenant dans tous les rangs de la société et jusque tout près du trône; mais on sait que le nombre des seuls catholiques de Londres l'excède celui des catholiques qu'on eût pu compter dans toute l'Angleterre, il y a un siècle. Ce ne sont pas, du reste, les conversions qui amènent seules cette augmentation de la population catholique, l'émigration irlandaise y entre pour une très grande part, dans toutes les villes industrielles principalement; mais les conversions sont nombreuses aussi, surtout dans les classes élevées; elles le sont tellement que les évêques ont prié la presse catholique de ne pas toujours les indiquer, dans la crainte d'animer le fanatisme protestant, et de susciter des difficultés qu'il vaut mieux écarter.

Ces préliminaires posés, nous reproduisons quelques extraits d'une correspondance datée de Londres, et qu'aux premiers jours de présent mois de mai, l'Univers faisait lire à ses abonnés.

"Un des signes caractéristiques de l'époque est la manière dont l'élévation à la pourpre romaine de S. Em. le cardinal Manning a été accueillie en Angleterre. C'est avec une visible satisfaction que les protestants ont appris cette nouvelle; on dirait que l'insigne honneur accordé à leur illustre compatriote rejaillit sur eux tous. On suit avec intérêt ses moindres faits et gestes, et dans ces mêmes journaux où semblait se glisser furtivement, il y a quelques mois, le mot *archevêque*, on voit paraître en larges capitales le mot *cardinal*. Quelle différence quand on se reporte à l'époque où le vicaire apostolique du district de Londres fut investi du même honneur! Pauvre cardinal Wiseman! plus d'une fois il a manqué d'être lapidé, un jour surtout sur la route de Greenwich, où il n'a échappé que grâce à la présence d'esprit d'un excellent catholique, M. Swift, mort il y a deux ou trois ans.

"Il est vrai que le cardinal Manning est très populaire. Et au premier lieu, par son éducation à Oxford, il avait acquis un grand nombre d'amitiés, dont la plupart ont survécu à son abjuration des principes de la Réforme. En outre, partout où il y a une bonne œuvre à accomplir on est sûr de voir figurer son nom dût-il être accouplé à celui du plus fougueux ennemi du catholicisme, d'un Whalley ou d'un Newdegate, par exemple. Dans son dernier voyage à Rome

S. Em. vient encore de rendre un service signalé au monde savant. Le gouvernement anglais entreprit en ce moment dans la capitale du monde catholique un agent chargé de recueillir, dans les archives secrètes du Vatican, des matériaux pour l'histoire d'Angleterre. Quand on en a fait la demande au Pape, Sa Sainteté a très gracieusement promis tout son concours, mais jusqu'à présent des obstacles de divers genres avaient surgi contre l'effet de cette promesse; le cardinal Manning a su les apla. ir et mériter ainsi la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire.

" Mercredi, un grand nombre de catholiques appartenant aux classes élevées de la société, se sont présentés au palais archiépiscopal pour présenter à S. Em. le cardinal Manning une adresse portant plus de 2.000 signatures sur parchemin, dont les feuilles étaient élégamment reliées en maroquin rouge, avec le convert aux armes du cardinal.

" Le duc de Norfolk a lu l'adresse félicitant le cardinal de la haute dignité que venait de lui conférer le souverain Pontife.

" Son Eminence a répondu avec un sentiment d'émotion bien marquée et a principalement appuyé sur le fait que l'adresse de son chapitre et du clergé diocésain, ainsi que celle qu'on lui présentait actuellement, étaient bien de nature à démentir tous les bruits, que faisaient courir des gens mal intentionnés, de discussions parmi les catholiques d'Angleterre. Le cardinal qui portait son costume officiel, a ensuite donné sa bénédiction à tous les assistants agenouillés.

" Mais une chose a dû faire encore plus de plaisir à Son Eminence que toutes les adresses, quelque affectueuses et bien rédigées qu'elles pussent être, car, après tout, le cardinal sait qu'il est honoré de tous les catholiques, non seulement en Angleterre, mais sur le continent; c'est que son arrivée en Angleterre a été saluée par une conversion éclatante. La ville de Frome dans le comté de Somerset, qui a tant fait parler d'elle, il y a trois ou quatre ans, lors du procès de son chef ecclésiastique, le révérend Bonnett, est un des centres du ritualisme, et sur cinq églises existant dans ses murs, quatre leur appartiennent. Il en est de même de ses environs, et c'est le ministre d'une de ces paroisses *extra muros* qui a eu le courage de franchir le Rubicon séparant le ritualisme du catholicisme. Ce n'est rien moins que l'honorable lord Francis G. Godolphin Otburne, frère du duc de Leeds, et ex-recteur de Great Elen, près Frome."

Feuilleton de la " Gazette des Campagnes "

Plusieurs abonnés nous font connaître que les romans religieux que nous publions leur procurent d'agréables délassements, tout en faisant passer sous leurs yeux de beaux modèles de justice, d'honnêteté et de piété filiale. Ces heureuses impressions nous consolent de bien des ennuis et nous encouragent à redoubler d'efforts.

Quelle que soit cependant la satisfaction qu'éprouve nos lecteurs et nos lectrices à la lecture de notre *feuilleton*, nous ne pouvons croire qu'ils aient oublié les célèbres récits que nous leur avons fait lire autrefois, en particulier ceux intitulés: *Le capitaine aux mains rouges* et *les Secrets de la maison blanche*, par M. Louis Baillieu.

Les malheurs de la guerre franco prussienne interrompirent la publication de la *Revue* française qui nous fournissait ces récits d'un si merveilleux intérêt.

Mais aujourd'hui nous avons le plaisir d'annoncer que cette *Revue* a pu renaître et qu'un ami, récemment arrivé d'Europe nous a procuré les livraisons qui contiennent de nouveaux romans dus à la plume si habile de M. Baillieu, et aussi émouvants que ceux que nous avons déjà réédités.

Nous en commencerons prochainement la publication.

Nous publierons d'abord l'intéressante *nouvelle* qui a pour titre: *Le val d'Auberoche*, qui dépasse même en intérêt la *Fille du Banquier* et les *Secrets de la maison blanche*.

Leçons d'agriculture de M. Barnard

Nous apprenons avec plaisir que M. Ed. A. Barnard est à préparer une deuxième édition de ses causeries agricoles sous le titre de *Leçons d'agriculture*.

Ce travail sera considérablement augmenté. Nul doute que cette deuxième édition sera accueillie aussi favorablement que la première. Quoiqu'un tirage de 3000 exemplaires ait été fait, M. Barnard n'a pu satisfaire à toutes les demandes; ce Monsieur n'a pu même en déposer chez les libraires.

Dès que cette deuxième édition sera mise en vente, nous en informerons nos lecteurs.

Dégénérescence.--Causes.--Moyens préventifs de la luzerne.

Il est un fait pratique bien constaté, c'est qu'après une ou deux cultures de luzerne dans une terre, la durée et la production diminuent sensiblement si on y fait revenir cette plante, à court intervalle, quelque soins que l'on prenne. Mais parce que la luzerne dure moins qu'autrefois et qu'elle produit moins, est-ce à dire qu'elle dégénère? Non, ne le pensons pas, car cette excellente légumineuse est toujours aussi rustique et aussi productive qu'autrefois (bien entendu, lorsqu'on emploie de bonnes graines, ce qui est une condition *sine quâ non* de réussite et que, pourtant, beaucoup de cultivateurs négligent); lorsqu'on la cultive dans une terre qui n'en a pas encore produit, et ce n'est qu'après une première ou une seconde luzerne que l'on constate l'affaiblissement de la plante. Or, les causes de cet affaiblissement, au sujet desquelles les praticiens et les théoriciens ne sont pas d'accord, et qui ont donné lieu à de nombreuses controverses, ne nous paraissent pas difficiles à expliquer, et n'ont même rien qui doive étonner.

Ce que l'on remarque pour la luzerne a lieu pour toutes les plantes, sans exception; toutes sont sujettes à cette loi immuable de la nature, qui ne permet pas qu'une plante puisse se perpétuer dans la même terre; à l'état de culture comme à l'état sauvage, le sol exige un changement de production, et quand les plantes s'affaiblissent, c'est que le sol est fatigué, ou pour mieux dire, c'est que les plantes n'y trouvent plus en quantité suffisante et appropriées à leur nature, les matières nutritives sans lesquelles elles ne peuvent vivre. Dans la culture, on parvient à modifier, en grande partie, cette loi naturelle, en rendant à la terre, par des engrais ou des amendements, les éléments nutritifs que les récoltes enlèvent. Pourtant, malgré cette restitution, il est quelques plantes qui se refusent à revenir sur elles-mêmes: telles sont, par exemple, le trèfle, les pois, le lin, etc. On n'a pas encore découvert la raison de cette antipathie à se succéder, que quelques plantes témoignent à un plus ou moins haut degré; mais il est probable qu'elle est due à l'épuisement dans le sol de certains éléments minéraux, que l'on ne considère, jusqu'à ce jour, que comme étant d'une importance secondaire, et auxquels, sans doute, on accordera un jour plus d'importance. Quoi qu'il en soit, le fait existe.

En ce qui concerne la luzerne, généralement on la laisse occuper le sol jusqu'à son dépérissement, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait épuisé complètement les éléments nutritifs que sa forte racine pivotante va puiser à profondeur dans le sous-sol. Or, la fumure ne pénètre que peu profondément dans le sol et ne reconstitue jamais le sous-sol, duquel la première luzerne a enlevé tous les éléments minéraux qu'elle a pu s'assimiler. Il est donc facile de comprendre que, si on établit une seconde luzerne avant que les éléments dont elle a besoin pour végéter et former ses tissus minéraux se soient reconstitués et transformés en principes assimilables, que la plante ne peut se développer, car elle manque de nourriture, et ce qui n'est pas parce qu'elle est dégénérée qu'elle n'est plus aussi vigoureuse, mais bien parce qu'elle meurt de faim.

Autrefois on cultivait peu la luzerne, on la plaçait toujours

dans une terre qui n'en avait pas encore produit ou qui n'en avait produit que depuis un laps de temps considérable; tandis qu'aujourd'hui les cultures se succèdent sans relâche et on semble oublier que chaque culture enlève une partie des provisions accumulées pendant des siècles dans le sous-sol, et qu'une fois ces provisions épuisées, c'en est fait pour longtemps, car elles ne peuvent se reconstituer que très-lentement.

Il est vrai que, par les fumures et les amendements, on parvient assez promptement à reconstituer le sol superficiel; mais il n'en est pas ainsi du sous-sol, dans lequel la racine de la luzerne puise principalement sa nourriture. Celui-ci ne peut se reconstituer qu'à la longue par les sels qui s'y décomposent en y arrivant de la surface du sol, par infiltration.

On comprend qu'une fois l'approvisionnement du sous-sol épuisé, on ne peut plus espérer en obtenir de longtemps une série de récoltes fourragères aussi luxuriantes que celles que l'on a obtenues pendant la première période.

Ainsi s'explique la faible durée et le peu de produit des luzernes dans des terres qui en ont déjà produit. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les plantes ne sont pas dégénérées, mais elles sont affaiblies.

Une autre cause de diminution de récolte, c'est la mauvaise habitude de faire pâturer les jeunes luzernes; au lieu de réflexion suffit pour faire comprendre les inconvénients de cette pratique.

En effet, lorsque l'on veut arrêter le développement d'une plante, il suffit de la pincer sérieusement en été et de la tailler court en hiver; par ce moyen on détruit l'équilibre entre la partie foliacée et les racines, et on arrête le développement de ces dernières; c'est ainsi qu'on traite les arbres fruitiers que l'on veut contenir dans certaines limites. Faire pâturer la luzerne vers la fin de l'automne, alors qu'elle pousse encore, c'est agir comme le jardinier qui pince et qui taille pour arrêter la sève, c'est, en un mot, réagir sur le développement des racines. Le pâturage des jeunes luzernes doit être considéré comme une pratique funeste pour l'avenir de la plante, parce que: 1^o, elle affaiblit la jeune plante alors qu'elle se défend encore difficilement contre les plantes parasites; 2^o parce qu'en arrêtant les tiges on arrête le développement des racines, qui sont, par cela même, obligées de vivre plus longtemps dans un milieu épuisé; 3^o, parce que les animaux en pâturant, arrachent les jeunes plantes qui ne sont pas encore solidement implantées.

Enfin, parce qu'elle prive la couche superficielle du sol et les jeunes pousses d'un excellent engrais, que les feuilles forment par leur décomposition.

A ces causes d'affaiblissement, ajoutons que, anciennement, lorsqu'un cultivateur voulait créer une luzerne, il n'épargnait ni les labours profonds, ni les hersages, ni même les engrais; il en résultait, il est vrai, des frais assez considérables, mais le produit était en conséquence; aujourd'hui on traite cette excellente plante en paria, car, non-seulement on lui refuse de l'engrais, même dans les terres maigres, sous prétexte que c'est une plante améliorante, mais on lui marchandé même les labours dont elle a le plus indispensable besoin.

Enfin, une des causes du peu de durée des luzernières, c'est l'envahissement par les plantes adventices, qui ruinent promptement la luzerne. Un fort hersage au printemps, des composts appropriés à sa nature, et un peu d'engrais en couverture, aideraient considérablement à en assurer la durée et augmenteraient le produit.

En résumé, quelle que soit la nature du sol, il n'est pas possible de faire revenir la luzerne sur elle-même; le laps de temps nécessaire pour que le sous-sol soit reconstitué est en rapport avec sa richesse, sa perméabilité et la nature du sol arable; on comprend que si la luzerne précédente a occupé le sol jusqu'à épuisement, il faudra plus de temps pour refaire le sous-sol, que si la plante n'a occupé le terrain que pendant cinq ou six ans, comme on le fait aujourd'hui assez généralement en bonne culture. Règle générale: il faut laisser entre deux luzernes une fois et demi le temps que la précédente a occupé le sol, c'est-à-dire un intervalle de quinze ans si la luzerne a duré dix ans, neuf ans si la luzernière a duré six ans, etc.; mais, dans tous les cas, il faut, comme nous l'avons dit, tenir compte de la nature et de la fertilité du sol, ainsi que du sous-sol.—Ed. VIANNE.

La culture du cerfeuil

La culture du cerfeuil est très-facile. Comme il est plus agréable quand il est jeune, le grand art consiste à en semer tous les quinze jours; savoir, le printemps, et l'automne, dans des lieux abrités, et l'été dans des endroits ombragés. Il demande une terre bien meuble, ni trop sèche, ni trop humide, et craint les fumiers, qui lui donnent facilement leur odeur. Sa graine doit être peu enterrée; car lorsqu'elle l'est trop, elle lève plus tard et donne des productions plus faibles. Quelquefois elle est plusieurs mois en terre avant de lever. On peut avancer sa germination en la mettant tremper dans l'eau pendant deux à trois jours. Toujours il vaut mieux la semer clair et en rayons, qu'épais et à la volée. Lorsqu'on n'a pas en la précaution d'en semer en pleine terre avant l'hiver il est quelquefois nécessaire d'en mettre sur couche pour les besoins de la cuisine, et alors on ne l'y laisse que jusqu'à ce que celui de pleine terre soit en état de servir. Des sarclages et des arrosements; dans les grandes chaleurs, sont tout ce qu'on lui donne de culture extraordinaire. On doit le couper lorsqu'il se dispose à monter en graine, quand on n'en a pas de jeune, cette opération retardant la mort de pieds auxquels on l'a fait subir. Les graines du printemps sont les meilleures.

Par sa dessiccation, le cerfeuil perd une partie de son odeur; mais il en conserve encore assez pour être employé dans les sauces. En conséquence, dans beaucoup de cantons, pour s'éviter la peine d'en semer tous les mois, on en fait sécher des bouquets de feuilles et les suspendant au plâcher, et on y a recouru dans l'occasion.

Les chancres des arbres

Les plantes sont exposées comme les animaux à avoir des chancres.

Une sève corrosive détruit souvent l'organisation des branches, du tronc, des feuilles et du fruit des arbres, sans qu'on puisse en deviner la cause, surtout lorsqu'elle est interne. Les arbres fruitiers plantés dans un sol humide y sont plus enjoints que les autres.

Les chancres sont souvent produits par une cause externe telle qu'un coup de soleil, une contusion, l'attouchement d'une masse de fumier, de chaux. Le remède est le cerneement de l'écorce jusqu'au vif; et si ce sont de petites branches ou de petites racines, leur amputation complète. Quelquefois cette maladie parcourt ses périodes avec une rapidité telle qu'une saison suffit pour faire périr un arbre; mais le plus souvent ses progrès sont lents, quelquefois même ils s'arrêtent naturellement.

L'œstre des moutons

L'œstre des moutons a le corps d'un brun noirâtre, ponctué et taché de blanc. Ses ailes sont ponctuées de brun. Il a 4 lignes de long. Sa larve vit dans les sinus frontaux des moutons, des chèvres, des cerfs et autres animaux des mêmes genres. Rarement, au rapport de Réaumur, y a-t-il plus de deux ou trois de ces larves dans la tête d'un seul mouton. Cependant il arrive souvent qu'elles occasionnent des vertiges à ces animaux, ou qu'elles les tourmentent au moins beaucoup. Ces larves vivent ainsi depuis le mois de juin ou de juillet jusqu'au mois d'avril ou de mai de l'année suivante, aux dépens du mucilage qui suinte de la cavité; à elles se trouvent, mucilage dont elles augmentent la sécrétion par l'irritation qu'elles causent. Elles ont aussi deux crochets à la tête pour pouvoir s'attacher à la membrane des sinus frontaux; car comme les moutons ont toujours la tête baissée, elles seraient exposées à tomber, ou à être rejetées par le plus faible éternement, si la nature ne leur avait donné cet organe. Leurs anneaux ne sont point entourés d'épines, comme dans les deux espèces qui s'attaquent aux bœufs et aux chevaux, dont elles ne diffèrent pas du reste par le mode de leur transformation.

Ce n'est pas une chose facile aux femelles de l'œstre des moutons que de s'introduire dans le nez des moutons pour y aller déposer leurs œufs, ces animaux y mettant tous les obstacles possibles, en se cachant le nez en terre ou dans la laine de leurs voisins. Il y a une agitation extrême dans tout le troupeau, toutes les fois qu'une seule de ces femelles se présente.

Nous ne sachons pas qu'on ait tenté de faire mourir les larves de cet ostre dans les cavités qui les recèlent, cavités qui sont si sensibles qu'on n'y peut rien introduire sans danger.

Les animaux morts, sur les chemins et dans les champs

On donne le nom de charogne aux cadavres des animaux morts de maladies.

Les charognes non-seulement sont désagréables à la vue et à l'odorat, mais elles sont le foyer de maladies putrides du plus mauvais genre pour les hommes et pour les animaux domestiques. Beaucoup d'épidémies et d'épizooties leur sont uniquement dues, ainsi que l'ont prouvé les observations modernes. Comment se fait-il donc qu'on les abandonne autour des habitations, le long des chemins, le plus souvent enfin dans des lieux où leurs émanations peuvent être nuisibles? L'intérêt particulier qui, ici, se trouve en concordance avec l'intérêt général, ne pourra-t-il agir pour engager les cultivateurs à les enterrer? Il y a, nous le savons, des lois qui y obligent; mais ces lois ne sont pas exécutées. C'est à l'ignorance des dangers qui sont la suite du voisinage des charognes qu'on doit attribuer l'indifférence avec laquelle on les considère. L'instruction l'instruction, écrivons-nous toujours; et l'homme des champs, comme l'homme des villes, se perfectionnera.

Les cultivateurs sont d'autant plus coupables de laisser leurs charognes se décomposer à l'air, que c'est un des plus puissants engrais qu'ils puissent employer. Le cadavre d'un cheval pourri dans la terre fertilise ses alentours pour un grand nombre d'années. On lorsqu'on enlève à terre imprégnée de ses émanations à la fin de la première, elle peut fertiliser un quart d'arpent mieux que plusieurs voitures du meilleur fumier.

En Angleterre, on a, dit-on, pris le parti de transformer les charognes en adipocire, et de les employer dans ce nouvel état comme combustibles. Nous ne faisons qu'applaudir à cette opération; mais il n'est pas prouvé pour nous que ces résultats soient plus avantageux que la fabrication d'un compost, dans lequel entrent ces charognes.

La quantité de carbone que fournit un charogne est si considérable, qu'elle tue, qu'elle brûle, comme on dit, non-seulement toutes les plantes sur lesquelles elle se trouve placée, mais encore celles qui en sont à une certaine distance; cependant au bout de quelques mois, les principes nutritifs surabondants qu'elle avait déposés dans la terre s'évaporent ou se dénaturent, l'équilibre se rétablit, et de nouvelles plantes germent et poussent avec une étonnante vigueur. Les anserines vulgaires et patte d'oie, la morgeline, sont celles qui recommencent à regarder le terrain encore trop surchargé d'engrais pour la plupart des autres.

Un grand nombre d'insectes des genres SYLPHES, MYCROPHORE, BOUSIER, SPHÉRIDIE, NITIDULE, STAPHILIAI, MOUCHE, etc., déposent leurs œufs dans les cadavres, et leurs larves les dévorent, ce qui les rend plutôt propres à servir d'engrais à la terre, mais elles diminuent la qualité de cet engrais.

Les loups, les renards, les blaireaux, les vautours, les corbeaux, et autres quadrupèdes ou oiseaux font disparaître les charognes qui sont éloignées des habitations, et rendent par là service à l'homme.

Aujourd'hui que le charbon animal est devenu le moyen le plus employé pour raffiner le sucre, les os de charognes sont très-recherchés par ceux qui s'occupent sur la fabrication de ce charbon. On dit qu'aux environs de Paris, ils valent autant que la viande de boucherie dans quelques cantons reculés, c'est-à-dire 5 centimes la livre.

Petite Chronique

Détresse à Madawaska. — Des nouvelles de source particulière nous apprennent que les temps durs dont on se plaint si amèrement presque partout se font sentir d'une manière toute particulière à Madawaska. Le *Farmer* de Frédéricton publie les lignes qui suivent à ce sujet:

"On dit qu'il sévit une grande détresse parmi la population française de Madawaska. L'agriculture a été honteusement négligée depuis dix ans dans cette localité, et la manufacture du bardeau lui a été substituée. La conséquence est que le bois à

bardau est devenu rare et que le prix du bardeau est fort bas; et la pauvreté est le partage d'un bon nombre de familles. Le grain de semence est d'une rareté désolante; et en général les gens n'ont pas d'argent pour en acheter, même s'ils étaient en abondance. Les quelques dernières années n'ont pas été très favorables aux récoltes, chose attribuable autant à la mauvaise culture des années précédentes qu'au mauvais temps. Un grand nombre de personnes ont pris la route des Etats de l'Ouest, et des centaines d'autres désirent vendre et prendre la même direction." — *L'Événement.*

Le lait destiné à l'alimentation parisienne. — Il y a trente ans, Paris et sa banlieue possédaient un grand nombre de vacheries, et le surplus du lait consommé dans la capitale n'arrivait que d'une distance de une à deux lieues. Aujourd'hui, certains lieux d'expédition sont éloignés de plus de 30 lieues.

Voici quelques renseignements fort curieux sur le commerce du lait à Paris. Actuellement, la consommation journalière du lait dans la capitale est de 250 000 à 300,000 pintes; suivant l'époque de l'année. Sur ce total, les gros laitiers qui font ramasser le lait chez les cultivateurs fournissent chaque jour de 230,000 à 250,000 pintes; le surplus est livré: 1o. par les laitiers des environs de Paris, et notamment ceux de Villejuif; 2o. la différence par les vacheries *intra-muros*.

Du 15 octobre au 1er juin, la vente représente 95 p. 100 de la quantité expédiée journellement dans la capitale. Pendant les autres mois, ceux les plus chauds, à l'époque des fruits rouges, la moyenne n'est plus que de 75 p. 100. En calculant le prix moyen payé par le consommateur à 35 centimes sur 250,000 pintes, on arrive à une somme de \$7,500 fr., auxquels il convient d'ajouter les 50,000 pintes fournies par les vacheries, au prix moyen de 60 centimes soit une nouvelle somme de 3,000 fr.; au total, par jour, une recette de 90,500 fr., formant par an, 109,000,500 pintes, et la respectable somme de 33 032,500 francs de recette. Maintenant le rendement moyen du lait d'une vache étant de 12 pintes, c'est 25,000 vaches qui sont nécessaires à l'alimentation.

RECETTES

Bière économique avec des cosses de pois verts

On met une certaine quantité de cosses dans un chaudron, on y verse assez d'eau pour les couvrir d'un demi pouce; on les expose ensuite au feu pendant trois heures. On filtre la liqueur en y ajoutant une quantité suffisante de sauge ou de houblon, pour lui donner un goût amer, et on la laisse fermenter comme le moût de bière. En y ajoutant une seconde quantité de cosses dans la liqueur de la première cuisson, avant qu'elle soit refroidie, on obtiendra une boisson aussi forte que la bière anglaise.

Papier à dérouiller le fer et l'acier

On imprègne d'une forte dissolution de colle forte une feuille de papier, puis on la saupoudre avec de l'émeri fin ou du gros pulvérisé. Le verre ou la ponce pilés produisent le même effet. Il faut, lorsqu'on a tamisé l'émeri ou le verre sur le papier collé, le recouvrir d'une feuille de papier sur laquelle on passe un rouleau en appuyant fortement, afin que toutes les parties pulvérisées puissent adhérer fortement au papier. On secoue le papier lorsqu'il est sec, afin de faire tomber tout ce qui ne serait pas adhérent.

Lorsqu'on veut nettoyer les ustensiles, des armes ou autres objets en fer, on déchire un morceau de ce papier, avec lequel on enlève la rouille ou la crasse adhérente au fer. On donne différents degrés de finesse aux matières qui doivent composer ce papier, en les variant selon qu'on veut donner au fer un poli plus ou moins beau.

A VENDRE

UN MAGNIFIQUE ÉPÉON Percheron-canadien de trois ans (ce printemps) sous poil gris fer. Ce cheval est très-fort, très-robuste et a un train de route tout à fait remarquable pour un animal de son poids. Le prix est de \$100; conditions faciles de paiement à toute société d'agriculture qui serait disposée à l'acheter. — S'adresser à M. ED. A. BARNARD Varennes.

Varennes, 26 mai 1875.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.

A VENDRE

A la Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne.

QUATRE MAGNIFIQUES TAUREAUX, race Ayrshire, de deux à trois ans. S'adresser au Procureur du Collège Ste Anne, à Ste. Anne de la Pocatière.
3 Mai 1875.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à Midi,

VENDREDI, LE 25 JUIN

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, en ch. que cas, entre les endroits mentionnés plus bas, à commencer du 1er OCTOBRE prochain.

Entre CLAPHAM et INVERNESS, via MILLFIELD, DEUX fois par semaine;

Entre AVIGNON et MATAPEDIAC, UNE fois par semaine;

Entre QUEBEC et ST-FRANÇOIS, BEAUCE, SIX fois par semaine;

Entre SAINT-STANISLAS et SAINT-TITE, TROIS fois par semaine.

Des Soumissions seront aussi reçues jusqu'à VENDREDI, le 4 JUIN prochain, pour le service entre SAINT-ALBAN et SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE SIX fois par semaine, à commencer du 1er JUILLET 1875.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux Bureaux de Poste mentionnés plus haut, et aux bureaux intermédiaires.

W. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Québec, 22 avril 1875.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

PLAISIRS CHAMPETRES

QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL

Organiste de N. D. de Lévis. — Prix: 75 centins.

N. B. — Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CARON. — Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE Delle. ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

contenant le portrait et l'autographe de cette célèbre Artiste.
Par NAPOLEON LEGENDRE. — Prix: 25 centins

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,
114 rue St. Jean
(Banque d'épargne) Québec.

LA "BRITON"
ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 420 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,
Directeur Général, Montréal.
F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

MUSIQUE NOUVELLE !!

Musique VOCALE:

Les deux mères	Bois-ière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion	25
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lunettes magiques	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Assue pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tavoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovery	25
Chan-on d'étié	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys	Spindler	40
Transport, joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Les marguerites	"	40
Andalucia, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysanne	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	40
Feuilles d'automne, valse	David	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Atlantique	"	60
Dreaming on the lake	Loit	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La Julie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos, et harmoniums, Editeur de musique
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 18 par cent.

JAMES JOHNSON.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.